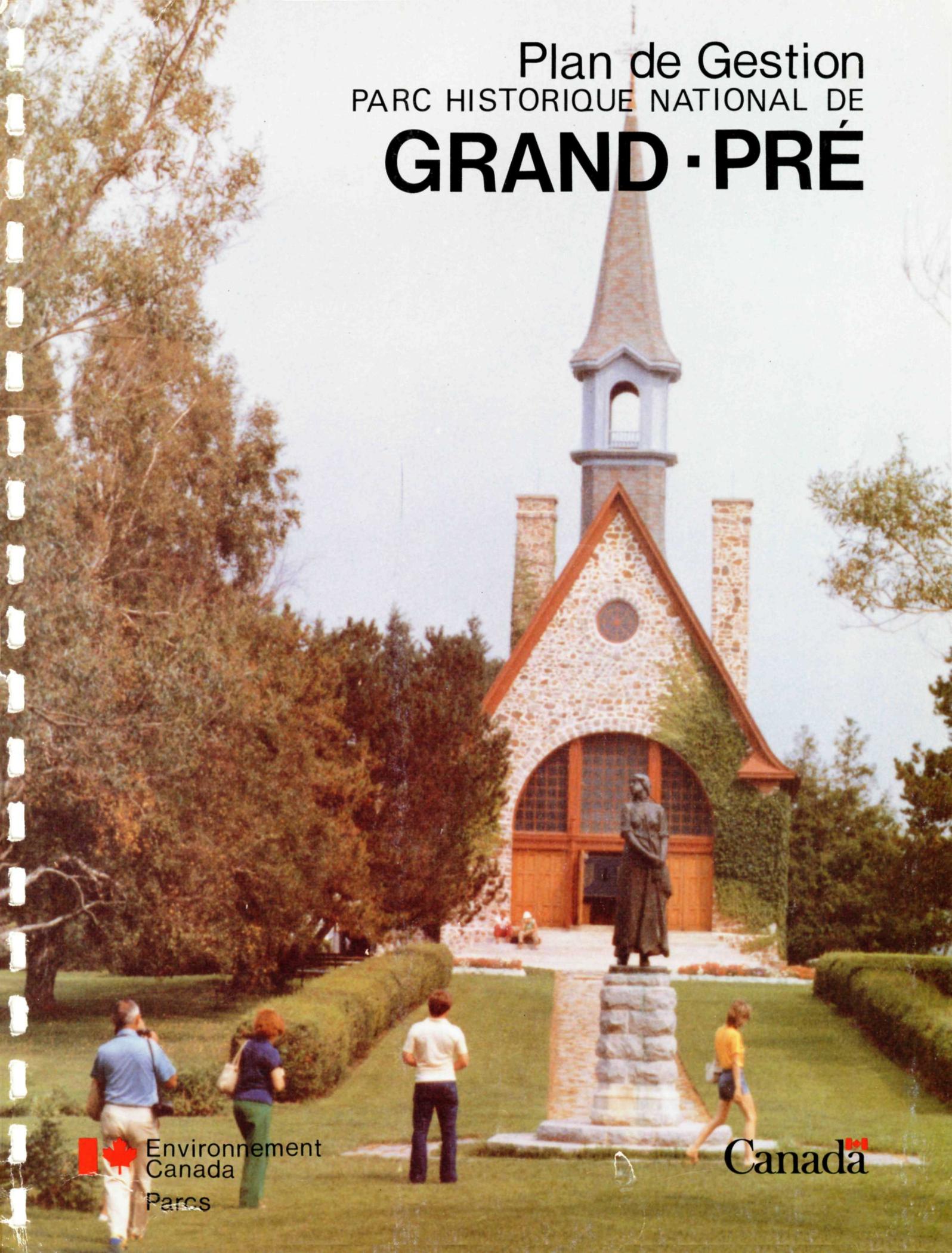


Plan de Gestion

PARC HISTORIQUE NATIONAL DE

GRAND-PRÉ



PARC HISTORIQUE NATIONAL DE GRAND-PRÉ

AVANT-PROPOS

La région de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, a joué un rôle particulier dans l'histoire du Canada. Il rend hommage à la communauté acadienne qui a évolué dans la région de 1682 à 1755 et commémore la Déportation des Acadiens. Le parc historique national de Grand-Pré, établi en 1961 en bordure des marécages asséchés qui longent à cet endroit le bassin des Mines (situé dans la Baie de Fundy), témoigne officiellement de l'importance historique de ce lieu et des événements qui s'y sont déroulés.

Le présent plan de gestion décrit le but du parc historique national de Grand-Pré et le contexte dans lequel il se situe. On y présente les thèmes et les objectifs du parc ainsi qu'un programme d'aménagement concourant à ces objectifs, qui doit servir de guide pour la mise en valeur, la gestion et l'utilisation du parc. On y expose en outre des projets détaillés concernant le traitement des ressources historiques et naturelles, l'interprétation, les services d'accueil et le fonctionnement du parc. A cet égard, notons que la mise en oeuvre du projet relatif à l'église commémorative sera terminée d'ici cinq ans; cette décision est fondée essentiellement sur les souhaits exprimés par la communauté acadienne. Les autres projets seront réalisés lorsque la situation économique du pays permettra au gouvernement d'assouplir son programme de restrictions ou qu'on trouvera des sources de financement privées. Les principales décisions prises à l'égard du parc sont résumées dans les grandes lignes du plan, à des fins de consultation rapide, et expliquées en détail par la suite.

Le personnel de Parcs, en collaboration avec des citoyens, des organismes et des résidents locaux, travaille à l'élaboration de ce plan depuis trois ans. J'aimerais d'ailleurs remercier le public de sa participation et de l'appui qu'il nous a accordé au cours du processus de planification; il nous a aidés à formuler et à évaluer les propositions qui sont à la base des décisions exposées dans le plan.

Le parc historique national de Grand-Pré est un endroit qui tient à coeur aux Canadiens. Ce site d'une grande beauté, dédié au souvenir d'une culture florissante si tragiquement bannie, est maintenant préservé pour le bénéfice de tous les citoyens. Le plan de gestion explique comment le parc sera aménagé, géré et protégé pour les générations à venir. Je suis heureux de le mettre à la disposition de tous les Canadiens qui s'intéressent à Grand-Pré.



L'Honorable Tom McMillan, C.P.,
Député de Hillsborough
Ministre de l'Environnement

Plan de gestion
PARC HISTORIQUE NATIONAL DE
GRAND-PRÉ

AUTORISÉ PAR:



Davidson

A.T. Davidson
Sous-ministre adjoint



W. Turnbull
Directeur, région de l'Atlantique



H. MacLellan
Directrice intérimaire du secteur



Claude DeGrâce
Directeur du parc

ENVIRONNEMENT CANADA
PARCS
AVRIL 1985

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS
AUTORISATIONS
GRANDES LIGNES DU PLAN
TABLE DES MATIÈRES
LISTE DES CARTES

	Page
1. INTRODUCTION	
1.1 But du plan de gestion	1
1.2 But du parc	1
1.3 Thèmes du parc	2
1.4 Objectifs du parc	3
2. CONTEXTE ET ANALYSE DES RESSOURCES	
2.1 Contexte historique	5
2.1.1 Colonisation du bassin des Mines par les Acadiens	5
2.1.2 L'expulsion	6
2.1.3 <i>Évangéline</i>	7
2.1.4 Le parc de Grand-Pré	8
2.2 Aménagement actuel	8
2.3 Ressources actuelles d'interprétation	10
2.4 Situation du parc dans la région et planification de l'utilisation des terres ..	12
2.5 Fréquentation	12
2.5.1 Profil des visiteurs	12
2.5.2 Activités des visiteurs	13
2.5.3 Tendances et projections quant à la fréquentation	13
3. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT	
3.1 Processus de planification et participation du public	15
3.2 Expérience vécue par les visiteurs	16

GRANDES LIGNES DU PLAN

1. COMPTOIR DE VENTE INTERPRÉTATIF

Un comptoir de vente interprétatif viendra appuyer les efforts de Parcs dans l'interprétation de l'histoire des Acadiens à Grand-Pré pour le bénéfice de tous les Canadiens.

2. ORIENTATION, MANIFESTATIONS SPÉCIALES ET SPECTACLES CULTURELS

Une exposition d'orientation en plein air et un pavillon fourniront aux visiteurs individuels et aux groupes un aperçu des installations du parc et des thèmes abordés. Le pavillon servira aussi de scène à l'occasion de différentes manifestations culturelles.

3. ACCÈS ET CIRCULATION

Un réseau de sentiers pédestres facilitera la circulation à l'intérieur des jardins d'agrément.

4. EXPOSITIONS D'INTERPRÉTATION EN PLEIN AIR

On préservera le caractère commémoratif du parc et on aménagera entre autres quatre îlots d'interprétation dans les jardins d'agrément.

5. ÉGLISE COMMÉMORATIVE

On réaménagera le rez-de-chaussée de l'église commémorative pour y créer une atmosphère commémorative appropriée à l'interprétation de l'un des thèmes principaux du parc, la déportation des Acadiens. Le sous-sol servira à l'interprétation d'autres thèmes.

6. THÉÂTRE AUDIO-VISUEL

Ce nouveau bâtiment sera situé à l'ouest de l'église commémorative et offrira un programme d'interprétation dramatique mettant l'accent sur la dimension humaine de l'autre thème principal: l'évolution de la collectivité acadienne dans la région du bassin des Mines avant la déportation.

7. RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Dans le cadre d'un programme à long terme de recherche archéologique, on fera un relevé complet du parc et on étudiera par la suite certaines des trouvailles faites lors du relevé initial. Ces fouilles permettront de recueillir des renseignements et du matériel pour les inclure dans le programme d'interprétation du parc de même qu'elles permettront d'identifier, donc de protéger le vieux cimetière acadien d'avant la déportation ainsi que d'autres ressources historiques.

4. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

4.1 Plans futurs	19
4.1.1 Aire d'entrée	19
4.1.2 Accès et circulation	19
4.1.3 Orientation, manifestations spéciales et spectacles culturels	20
4.1.4 Exposition sur le développement du parc	20
4.1.5 Exposition sur Évangéline	20
4.1.6 Eglise commémorative	20
4.1.7 Théâtre audio-visuel	21
4.1.8 Bâtiments d'entretien	22
4.1.9 Section ouest du parc	22
4.1.10 Aménagement paysagiste	22
4.1.11 Chemin de retour	22
4.1.12 Programme de recherche archéologique	23
4.1.13 Collection d'artéfacts	23
4.1.14 Proposition coopérative possible	23
4.2 Evaluation des répercussions	23
4.2.1 Introduction	23
4.2.2 Evaluation des répercussions sur l'environnement et sur l'archéologie	24
4.2.3 Evaluation des répercussions socio-économiques	25

5. MISE EN OEUVRE DU PLAN ET PERSONNEL REQUIS

5.1 Stratégies d'application	27
5.2 Personnel requis	27

REMERCIEMENTS	28
RENVOIS CHOISIS	29

LISTE DES CARTES

1. Contexte régional
2. Aménagement actuel
3. Concept d'aménagement

introduction



VUE AÉRIENNE DU PARC

1. INTRODUCTION

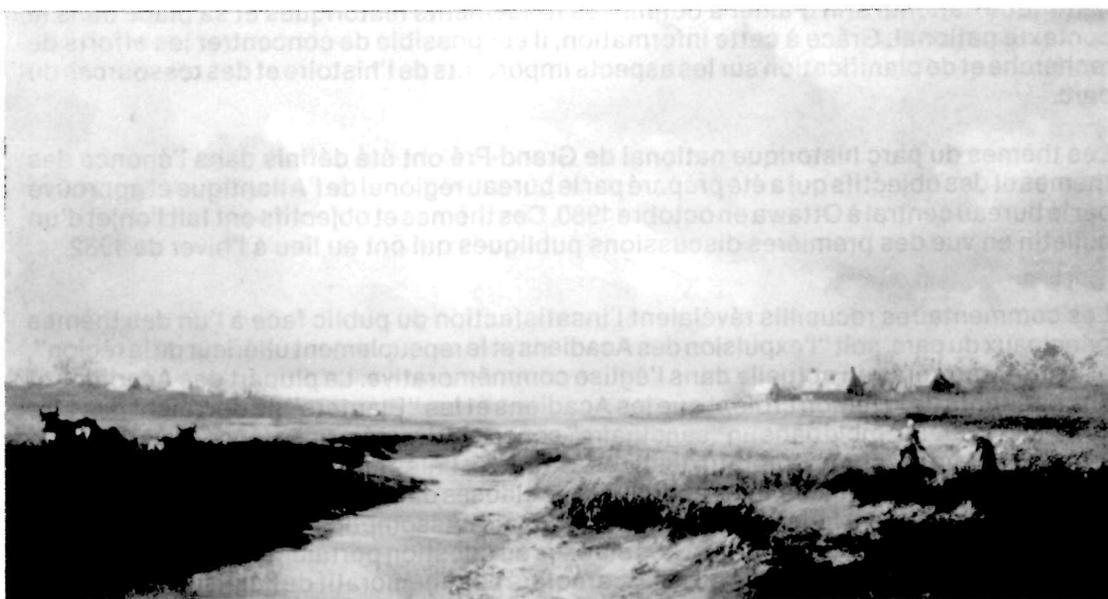
1.1 But du plan de gestion

Ce plan de gestion fournit un cadre global en vue de la protection, de l'interprétation et de l'utilisation à long terme du parc historique national de Grand-Pré. Il exprime la politique de Parcs relativement à ce parc, et contient des renseignements sur les thèmes historiques abordés, les objectifs à atteindre, les méthodes de protection et d'interprétation des ressources historiques et archéologiques importantes, ainsi que sur les programmes et installations nécessaires à la compréhension et au plaisir des visiteurs. Le plan décrit les particularités du parc, explique pourquoi des changements sont nécessaires et quels seront ces changements.

Ce plan de gestion fera l'objet d'une révision périodique à la lumière de renseignements ou d'événements nouveaux. Si l'on prévoit des changements importants, on fera appel au public, y compris aux collectivités acadiennes et locales.

1.2 But du parc

La région de Grand-Pré fut colonisée il y a plus de trois siècles par des habitants de Port-Royal qui y implantèrent une économie agricole prospère. Depuis, cette région est demeurée chère au cœur de quelque trois millions d'Acadiens qui vivent aujourd'hui en Amérique du Nord. Cet attachement puise ses racines dans les 70 années d'intense activité culturelle brutalement interrompue par l'événement le plus triste et le plus tragique de l'histoire du peuple acadien, soit l'expulsion de ce peuple de ses marécages tant aimés. C'est cet amour que les Acadiens vouent à leur patrie ancestrale et à ses braves fondateurs qui les a poussés à aménager un parc commémoratif.



UN TABLEAU DE "L'ANCIENNE ACADIE" de DUSAN KADLEC

En 1909, John Frederic Herbin érigea une croix de bois à l'emplacement de ce qu'il croyait être le vieux cimetière acadien. En 1917, il céda la propriété à la *Dominion Atlantic Railway* à la condition que le site présumé de la vieille église Saint-Charles soit remis aux Acadiens en vue de la construction d'un monument commémoratif. La *Dominion Atlantic Railway* sut tirer profit de l'intérêt des touristes pour la "Terre d'Évangéline", et commanda une statue de l'héroïne du poème de Longfellow qui fut dévoilée en 1920. L'église commémorative construite par la Société Nationale L'Assomption fut consacrée en 1922. Dans les années 1920, Grand-Pré fut un haut lieu de patriotisme et de prise de conscience pour les Acadiens chez qui il éveille encore aujourd'hui les mêmes émotions.

En mai 1955, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada décida que Grand-Pré possédait des caractéristiques historiques qui en faisaient un lieu éminemment susceptible de devenir un parc historique national.

En 1956, la Société Nationale l'Assomption céda l'église commémorative et le terrain sur lequel elle était érigée au gouvernement fédéral, non sans avoir inclus dans le contrat de vente certaines clauses visant à préserver le caractère commémoratif du parc. Ottawa acquit aussi le terrain environnant qui appartenait à la *Dominion Atlantic Railway*, dans le cadre d'un accord de transfert global.

Le parc historique national de Grand-Pré commémore la collectivité Acadienne du bassin des Mines et la déportation des Acadiens hors de leurs terres ancestrales; il vise à protéger les sites, les ressources culturelles, les jardins d'agrément et l'environnement qui lui donnent une atmosphère et une nature spéciales et à mieux faire comprendre et apprécier le patrimoine acadien aux visiteurs grâce à des installations et des services divers et à l'utilisation du parc pour l'organisation de manifestations culturelles et de célébrations patriotiques.

1.3 Thèmes du parc

Les thèmes énoncent les aspects de l'histoire d'un lieu revêtant de l'importance au niveau national. Les thèmes sont établis au tout début du processus de planification d'un parc historique national afin d'aider à définir ses fondements historiques et sa place dans le contexte national. Grâce à cette information, il est possible de concentrer les efforts de recherche et de planification sur les aspects importants de l'histoire et des ressources du parc.

Les thèmes du parc historique national de Grand-Pré ont été définis dans l'énoncé des thèmes et des objectifs qui a été préparé par le bureau régional de l'Atlantique et approuvé par le bureau central à Ottawa en octobre 1980. Ces thèmes et objectifs ont fait l'objet d'un bulletin en vue des premières discussions publiques qui ont eu lieu à l'hiver de 1982.

Les commentaires recueillis révélaient l'insatisfaction du public face à l'un des thèmes principaux du parc, soit "l'expulsion des Acadiens et le repeuplement ultérieur de la région", et à son interprétation actuelle dans l'église commémorative. La plupart des Acadiens et des habitants de la région croient que les Acadiens et les "Planters" ne devraient pas être commémorés ensemble dans un "sanctuaire" conçu pour recréer une atmosphère de réflexion et un caractère commémoratif destinés à rappeler l'histoire de la déportation des Acadiens. La collectivité acadienne s'appuie sur les clauses du contrat de vente conclu en 1956 entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption pour s'opposer à l'interprétation de ce thème "bi-culturel". Les clauses en question portaient principalement sur l'importance historique du parc et sur le caractère commémoratif de l'église et des objets qui devaient y être exposés comme la statue de Notre-Dame de l'Assomption et le drapeau acadien.

Compte tenu de ces observations, Parcs a demandé à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (qui agit à titre de conseil auprès du Ministre responsable de Parcs) de clarifier la question de l'importance historique du parc et de déterminer la meilleure façon de commémorer les thèmes du parc.

Suite à cette étude, la Commission a fait la recommandation suivante:

le parc historique national de Grand-Pré est d'importance nationale en vertu du fait que l'endroit fut un centre d'activité acadienne à partir de 1682 jusqu'à l'expulsion et qu'il demeure, à ce jour, une vive affection parmi les Acadiens envers ce site, le coeur de leur patrie ancestrale.

La Commission recommandait également ce qui suit:

le programme d'interprétation au parc traite exclusivement de la vie de la communauté acadienne dans le bassin des Mines jusqu'à l'expulsion et qu'il soit supporté par de la recherche historique et archéologique additionnelle, selon les besoins.

Concernant les Planters (Pré-Loyalistes), la Commission recommandait ce qui suit:

une commémoration locale additionnelle des Pré-Loyalistes, à part de la plaque à Horton's Landing, était convenable et que la région Atlantique de Parcs devrait, comme les ressources le permettront, étudier certaines options telles que de placer une exposition commémorative à l'intérieur d'une structure historique convenable grâce à un accord coopératif.

Le Ministre a approuvé ces recommandations et Parcs a révisé les thèmes du parc comme suit:

Majeur: L'évolution de la communauté acadienne dans la région du bassin des Mines, de 1682 à 1755.

Majeur: L'expulsion des Acadiens

Sous-thème: *Évangéline* et la littérature romantique

Mineur: La place des origines du parc dans l'évolution d'une conscience acadienne au vingtième siècle.

Les représentants de Parcs font actuellement une étude en vue de trouver un emplacement approprié pour la commémoration des Planters et ont déjà rencontré un certain nombre de particuliers et d'organismes intéressés. Plusieurs emplacements de la région sont présentement à l'étude.

1.4 Objectifs du parc

Si les thèmes s'attachent à l'importance historique des personnes, des lieux et des événements, les objectifs expriment les intentions des gestionnaires et fournissent des directives en vue de la protection des ressources historiques, de l'interprétation des thèmes et de l'utilisation du parc par les visiteurs. Au parc historique national de Grand-Pré, les objectifs sont les suivants:

1. identifier et évaluer les ressources du parc et assurer la protection des ressources importantes;
2. assurer l'interprétation correcte des thèmes approuvés;
3. mettre à la disposition du public les ressources historiques du site, tout en conservant le caractère commémoratif du parc actuel.

contexte et analyse des ressources



DÉDICACE DE L'ÉGLISE COMMÉMORATIVE, 16 août, 1922
Source: Centre d'études acadiennes, Université de Moncton N.B.

2. CONTEXTE ET ANALYSE DES RESSOURCES

2.1 Contexte historique

La région de Grand-Pré fait partie intégrante de l'histoire acadienne. Pendant plus de 70 ans, du début des années 1680 jusqu'en 1755, les Acadiens endiguèrent et cultivèrent les terres marécageuses du bassin des Mines qui devint le plus important centre de population en Acadie (Nouvelle-Écosse). En 1755, les Acadiens furent déportés, et c'est cet événement que l'*Évangéline* de Longfellow immortalise à Grand-Pré. Les Acadiens vivant dans les Maritimes dans les années 1920 jouèrent un rôle important dans l'aménagement d'un parc commémoratif à Grand-Pré, aujourd'hui le parc historique national de Grand-Pré.

2.1.1 Colonisation du bassin des Mines par les Acadiens

Pierre Melanson, Pierre Terriot et leurs familles quittèrent Port-Royal au début des années 1680 pour aller s'établir dans le bassin des Mines. Quelque vingt ans plus tard, grâce à l'immigration et à un taux de natalité élevé, la région des Mines était devenue la plus peuplée des trois principales régions de l'Acadie et comptait de nombreux établissements le long des marécages et des cours d'eau du bassin. Le plus important de ces établissements était Grand-Pré, situé le long des hautes terres bordant le marécage entre les municipalités actuelles de Wolfville et Hortonville.



DES ACADIENS CONSTRUISANT UNE DIGUE SUR LE MARAIS DE GRAND-PRÉ
Peinture de LEWIS PARKER

Les fertiles marais salants du bassin des Mines firent de la région le grenier de l'Acadie. Grâce à la construction de digues, les Acadiens purent assécher les terres et y cultiver des céréales. Ils plantèrent également des arbres fruitiers et des légumes, et élevèrent du bétail. Les surplus agricoles, et plus particulièrement les céréales, faisaient l'objet d'un commerce avec les colonies françaises et britanniques de la baie de Fundy qui fournissaient aux Acadiens des biens qu'ils n'auraient pu se procurer autrement.

À la fin du 17^e siècle et au début du 18^e siècle, au moment des hostilités entre la France et l'Angleterre, la région des Mines continua de se développer sans subir d'autre contre-coup que l'attaque dévastatrice d'une expédition menée par Benjamin Church, de la Nouvelle-Angleterre, en 1704.

Comme la majorité de leurs compatriotes, les Acadiens de la région des Mines décidèrent de demeurer en Acadie lorsque la colonie fut cédée à l'Angleterre par le Traité d'Utrecht en 1713. Ils adoptèrent alors une position de neutralité et, au cours des décennies qui suivirent, refusèrent systématiquement de prêter serment d'allégeance inconditionnelle à la Couronne britannique. Quand les hostilités reprurent entre la France et l'Angleterre, les Acadiens demeurèrent cependant neutres.

Durant la guerre de la Succession d'Autriche, les Acadiens des Mines durent héberger malgré eux des détachements militaires. Trois expéditions lancées contre Annapolis Royal par les colonies françaises voisines établirent leur camp dans les Mines entre 1744 et 1746. Par ailleurs, quelque 500 troupes auxiliaires de la Nouvelle-Angleterre venues d'Annapolis Royal firent une halte à Grand-Pré au début de l'hiver de 1746-1747. Elles étaient en route vers Chignectou où elles prévoyaient attaquer l'expédition menée par De Ramesay.

Durant les petites heures du 11 février 1747, ces troupes auxiliaires furent attaquées et défaites par les troupes de De Ramesay à Grand-Pré. Plus tard, les Britanniques purent rétablir leur souveraineté sur la région des Mines et en 1749, ils construisirent un petit fort à Grand-Pré où ils placèrent une garnison jusqu'en 1754.

En 1750, quelque 2,450 Acadiens vivaient dans la région des Mines. Ce chiffre n'inclut toutefois pas les agglomérations de Pisiquid et Cobequid qui, avec 1,500 et 900 habitants respectivement, s'étaient tellement développées au début du 18^e siècle qu'on les considérait comme des districts distincts. Grand-Pré était le principal établissement des Mines et comptait environ 1 350 habitants.

2.1.2 L'expulsion

En 1755, le Gouverneur Charles Lawrence et le conseil de la Nouvelle-Écosse exigèrent que les députés acadiens représentant les régions d'Annapolis Royal et des Mines prêtent serment d'allégeance inconditionnelle à la Couronne britannique. Devant le refus de ces derniers, ils ordonnèrent la déportation de tous les Acadiens de la Nouvelle-Écosse. La force militaire chargée d'appliquer l'ordonnance d'expulsion se composait de 2 000 soldats de la Nouvelle-Angleterre venus capturer le fort Beauséjour et des troupes britanniques régulières en service en Nouvelle-Écosse.

Le lieutenant-colonel John Winslow, du Massachusetts, fut chargé de déporter les habitants de la région de Grand-Pré. Les troupes, arrivées à Grand-Pré à la fin d'août, y demeurèrent jusqu'à la fin de décembre et cantonnèrent près de l'église de Saint-Charles. Le 5 septembre, on donna lecture de l'ordre de déportation aux hommes et aux garçons de plus de dix ans rassemblés dans l'église, où ils furent gardés prisonniers jusqu'à ce qu'on les fasse monter à bord de navires de transport. Quelque 2 200 hommes, femmes et enfants de la région de Grand-Pré furent déportés et 700 bâtiments au moins furent détruits.



EXPULSION DES ACADIENS, 1755 (tapisserie crochetée); Jocelyne Doiron et la Coopérative artisanale de Chéticamp, Nouvelle Écosse

Les commandants des forts britanniques de Pisiquid (Windsor, Nouvelle-Écosse), Annapolis Royal et Chignecto supervisèrent la déportation dans les autres régions de l'Acadie. Tous les Acadiens ne furent pas déportés; beaucoup purent s'échapper, notamment dans les régions les plus éloignées.

Environ 6 000 Acadiens furent placés à bord de navires de transport à destination du Massachusetts, du Maryland, de la Pennsylvanie, de New York, du Connecticut, de la Georgie, de la Virginie, de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud. En Virginie, les exilés ne furent pas autorisés à débarquer et furent envoyés en Angleterre. Dans bien des cas, ce fut le début de longues pérégrinations.

On estime que 10,000 Acadiens en tout furent déportés entre 1755 et 1764, date à laquelle ils furent de nouveau autorisés à posséder des terres en Nouvelle-Écosse. L'ordre de déportation demeura en vigueur pendant toute la guerre de Sept Ans (1756-1763) et chaque année, des Acadiens continuèrent à être capturés et déportés.

2.1.3 Évangéline

Bien que l'ordre de déportation ait touché toute l'Acadie, Grand-Pré est aujourd'hui plus étroitement associé à cet événement en raison du poème romantique publié en 1847 par Henry Wadsworth Longfellow: *Évangéline*. *Évangéline* raconte l'histoire d'Évangéline

Bellefontaine et de Gabriel LaJeunesse, deux jeunes Acadiens de Grand-Pré séparés le jour de leurs noces par la déportation. L'interprétation romanesque et sympathique de Longfellow non seulement ranima l'intérêt des lecteurs anglophones pour l'histoire de la déportation mais contribua à alimenter le nationalisme des Acadiens à la fin du 19^e siècle.

2.1.4 Le parc de Grand-Pré

Grand-Pré fut d'abord aménagé pour honorer la mémoire des Acadiens déportés. John Frederic Herbin, historien, poète et joaillier d'origine acadienne (du côté maternel), acheta la propriété en 1907 dans l'intention d'y aménager un parc commémoratif. Herbin érigea une croix en pierre pour marquer l'emplacement du cimetière de l'église Saint-Charles. En 1917, il vendit le parc à la *Dominion Atlantic Railway* tout en stipulant que l'emplacement de l'église acadienne soit donné au peuple acadien en vue de la construction d'un monument commémoratif.

La *Dominion Atlantic Railway* fit l'aménagement paysagiste des lieux et se servit de l'histoire d'Évangéline pour attirer les visiteurs au parc. Une statue de l'héroïne fut dévoilée en 1920.

Dans les années 1920, les Acadiens cherchèrent à commémorer leur histoire à Grand-Pré et introduisirent dans le parc divers symboles nationaux acadiens adoptés lors des conventions nationales des années 1880. La Société Nationale l'Assomption prit possession du terrain de l'église en 1919 et y fit construire une église commémorative en 1922 grâce aux fonds recueillis dans le cadre d'une campagne de souscription menée auprès des Acadiens et des descendants d'Acadiens établis dans toute l'Amérique du Nord. En 1923, les Acadiens placèrent une statue de leur sainte patronne dans l'église commémorative, ainsi qu'un drapeau acadien. Les cérémonies entourant ces événements se déroulaient habituellement à la mi-août, aux alentours de la fête nationale des Acadiens, tout comme les autres manifestations organisées à Grand-Pré. Dans les années 1920, le parc de Grand-Pré était devenu un foyer de la renaissance acadienne et demeure encore aujourd'hui un lieu spécial pour les Acadiens.

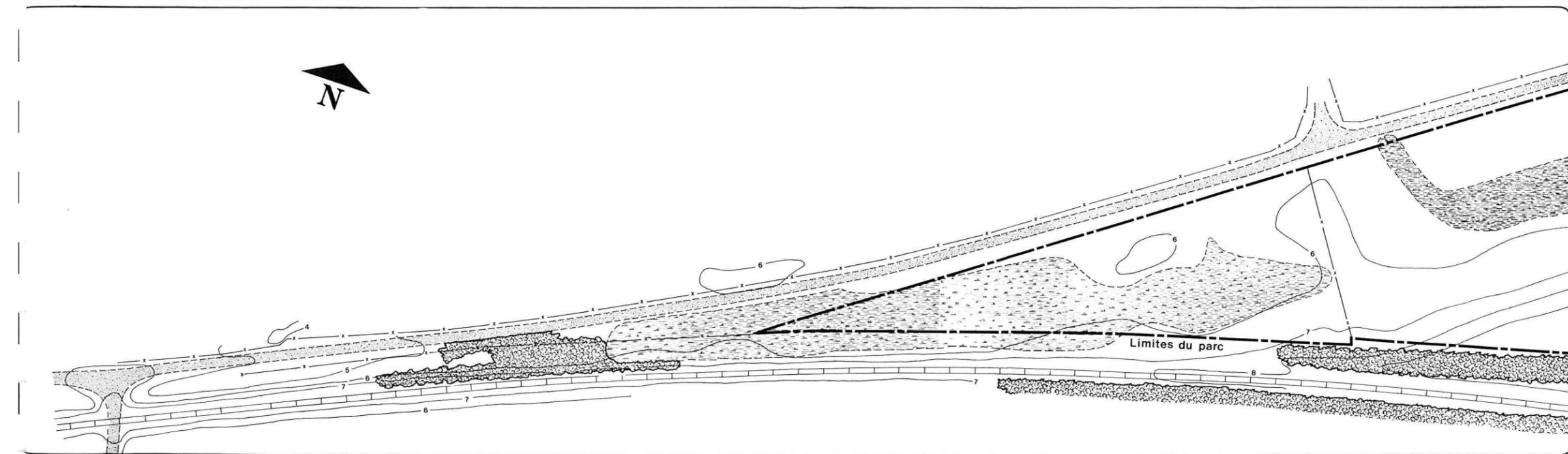
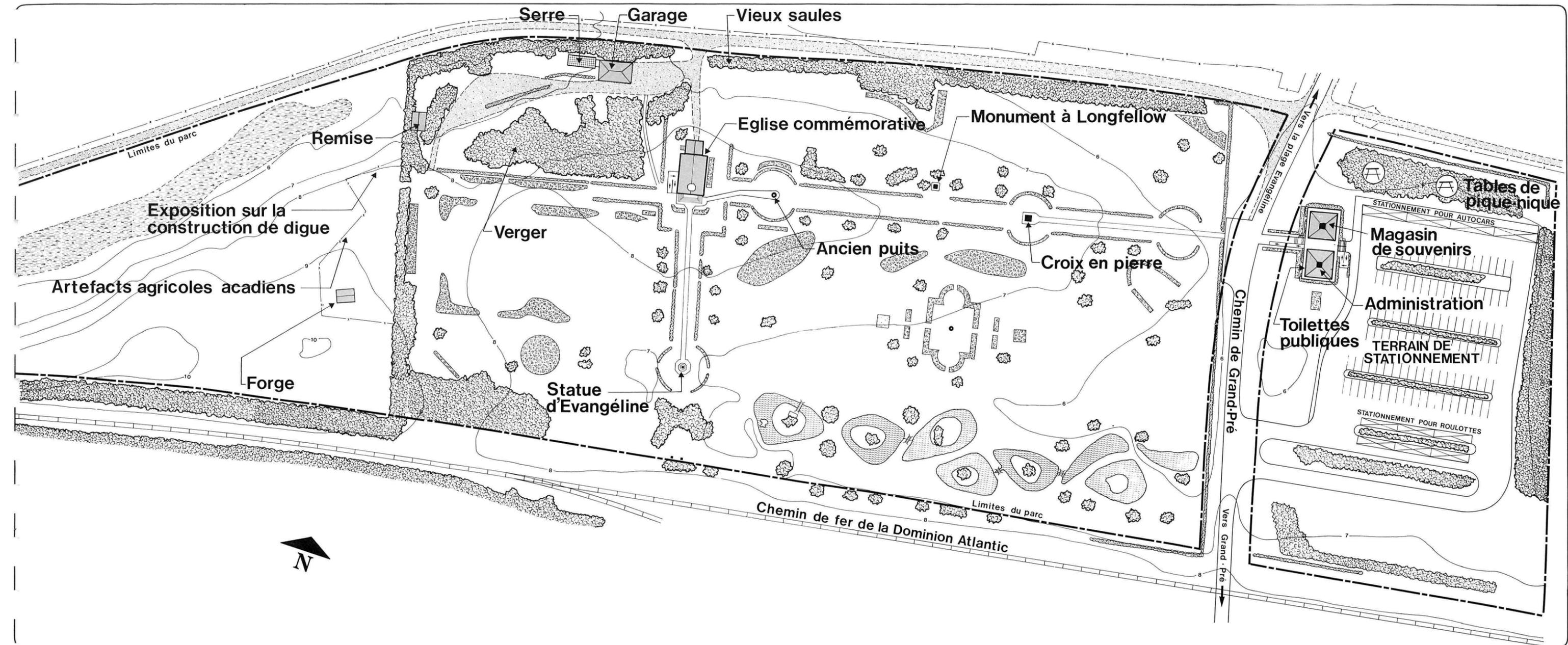
Le gouvernement fédéral fit l'acquisition du parc en 1957, qu'il proclama parc historique national en 1961.

2.2 Aménagement actuel

Le parc s'étend sur environ 11 hectares (27 acres) de terrain assez plat bordé au nord, à l'est et à l'ouest par des terres marécageuses vouées à l'agriculture, et au sud par une voie ferrée. Le chemin de Grand-Pré, qui mène à la plage Évangéline, sépare le stationnement, les bâtiments destinés à accommoder les visiteurs et les services administratifs des jardins d'agrément.

Il y a des tables de pique-nique dans le boisé au nord du stationnement, lequel peut recevoir 106 voitures et de 4 à 10 roulottes ou autocars. Les bâtiments situés près du stationnement abritent un magasin de souvenirs (qui opère sur une base de concession) un comptoir d'information et deux expositions d'interprétation, des toilettes publiques et les bureaux d'administration du parc. Le magasin de souvenirs est fort apprécié, notamment par les touristes qui voyagent en autocar, et il offre une variété de souvenirs de la Nouvelle-Écosse et quelques produits importés.

De l'autre côté du chemin se trouvent les jardins d'agrément conçus à partir des dessins de John Frederic Herbin par une maison d'architectes de Montréal engagée à contrat par



PARC HISTORIQUE NATIONAL DE
GRAND-PRÉ
 Aménagement actuel

- Arbres
- Parterres
- Haies

Environnement Canada
 Parcs
 Région de l'Atlantique
 Planification

0 10 20 30 40 50 M

la *Dominion Atlantic Railway*. Pendant soixante ans, les jardins de Grand-Pré ont constitué une attraction en eux-mêmes, sans lien direct avec le thème historique qu'ils commémorent. Malgré cette popularité constante, il est intéressant de noter qu'ils ont beaucoup changé au cours des ans. La plus importante modification fut le déplacement de l'entrée du parc, naguère située juste devant la statue d'Évangéline, en raison de la cession de la gare de Grand-Pré et de l'avènement de l'automobile. Les jardins de Grand-Pré n'en continuent pas moins d'attirer et de charmer les visiteurs.

Dans le parc, des sentiers de pierre relient l'entrée des jardins à la croix de pierre marquant l'emplacement du vieux cimetière acadien, le vieux puits à l'église commémorative, et la statue d'Évangéline à l'église commémorative. L'accès au reste du parc se fait en traversant les pelouses des jardins d'agrément suivant une variété d'itinéraires possibles dépendamment des points d'intérêts particuliers que les visiteurs désirent voir.

À côté du sentier gazonné menant à l'église commémorative se trouve un monument à Henry Wadsworth Longfellow, don du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1955.

Un vieux puits que l'on croit avoir été creusé par les troupes britanniques à l'époque de la déportation a été restauré au tout début de l'existence du parc et se trouve juste à l'est de l'église commémorative.

L'église commémorative a été bâtie entre 1922 et 1930 grâce aux dons recueillis auprès des descendants des Acadiens déportés partout en Amérique du Nord. Construite en pierre locale, son style rappelle les origines françaises des colons acadiens. L'église commémorative a été conçue pour servir de musée, de galerie d'art ou de bibliothèque et n'a donc jamais été consacrée. Elle abrite une exposition dont le contenu n'a guère changé depuis 1961. La collection d'artéfacts en réserve du parc et divers autres articles sont actuellement entreposés dans le sous-sol dont l'accès est interdit au public.

La statue en bronze d'Évangéline, conçue par le célèbre sculpteur canadien Philippe Hébert et achevée par son fils Henri, a été commandée par la *Dominion Atlantic Railway* et érigée en 1920 près de la station de chemin de fer, où se trouvait alors l'entrée du parc. La statue et l'église commémorative sont devenues le symbole du parc et constituent l'une des principales attractions de la vallée d'Annapolis.

Les vieux saules (*Salix alba*) qui se dressent derrière l'église commémorative auraient été plantés à l'époque de l'occupation acadienne. Les pommiers à l'ouest de l'église commémorative constituent un lien intéressant avec le passé puisque que les Acadiens furent les premiers à planter des arbres fruitiers dans cette partie de la province.

Le garage contenant le matériel d'entretien du parc et la serre se trouvent au nord du verger.

La section ouest du parc, qui surplombe les terres endiguées et qu'il est impossible de voir des jardins d'agrément, contient trois autres expositions.

Analyse de l'aménagement actuel

1. Magasin de souvenirs — Pour déterminer l'avenir du magasin il faudra tenir compte de sa popularité et de ce qu'il peut offrir pour enrichir l'expérience des visiteurs.
2. Bâtiment d'administration — Une partie du bâtiment sert à l'accueil/information, ce qui crée de sérieux problèmes d'espace pour les visiteurs comme pour le personnel du parc.
3. Traversée du chemin de Grand-Pré — Il faudra prévoir d'autres mesures pour assurer la sécurité des visiteurs.

4. Jardins d'agrément — Les trois sentiers de pierre qui permettent de circuler dans les jardins ont une surface raboteuse. Il est donc difficile, voire dangereux, d'y marcher ou d'y pousser une chaise roulante, surtout pour les personnes âgées ou handicapées. L'accumulation d'eau dans le gazon pose également des problèmes quant à la sécurité des visiteurs et du point de vue pratique. Depuis qu'on fait entrer les visiteurs du côté des jardins d'agrément, la première image que ceux-ci ont du parc n'est plus comme naguère, la statue d'Évangéline avec l'église commémorative en arrière-plan, ce qui est dommage.
5. Église commémorative — Les carreaux de verre brisés au-dessus de la porte n'ont pas un effet visuel des plus heureux dans un bâtiment destiné à commémorer la déportation des Acadiens. Il faudrait de plus revoir l'utilisation de l'intérieur du bâtiment compte tenu des stipulations du contrat de vente et des qualités esthétiques des plans originaux. Le sous-sol de l'église pourrait également être utilisé à de meilleures fins.

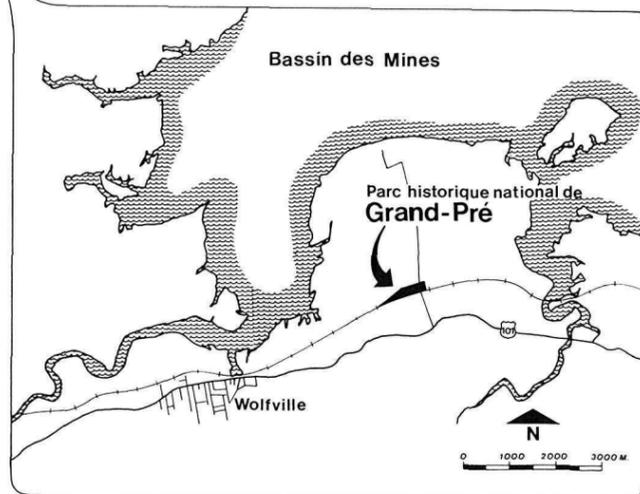
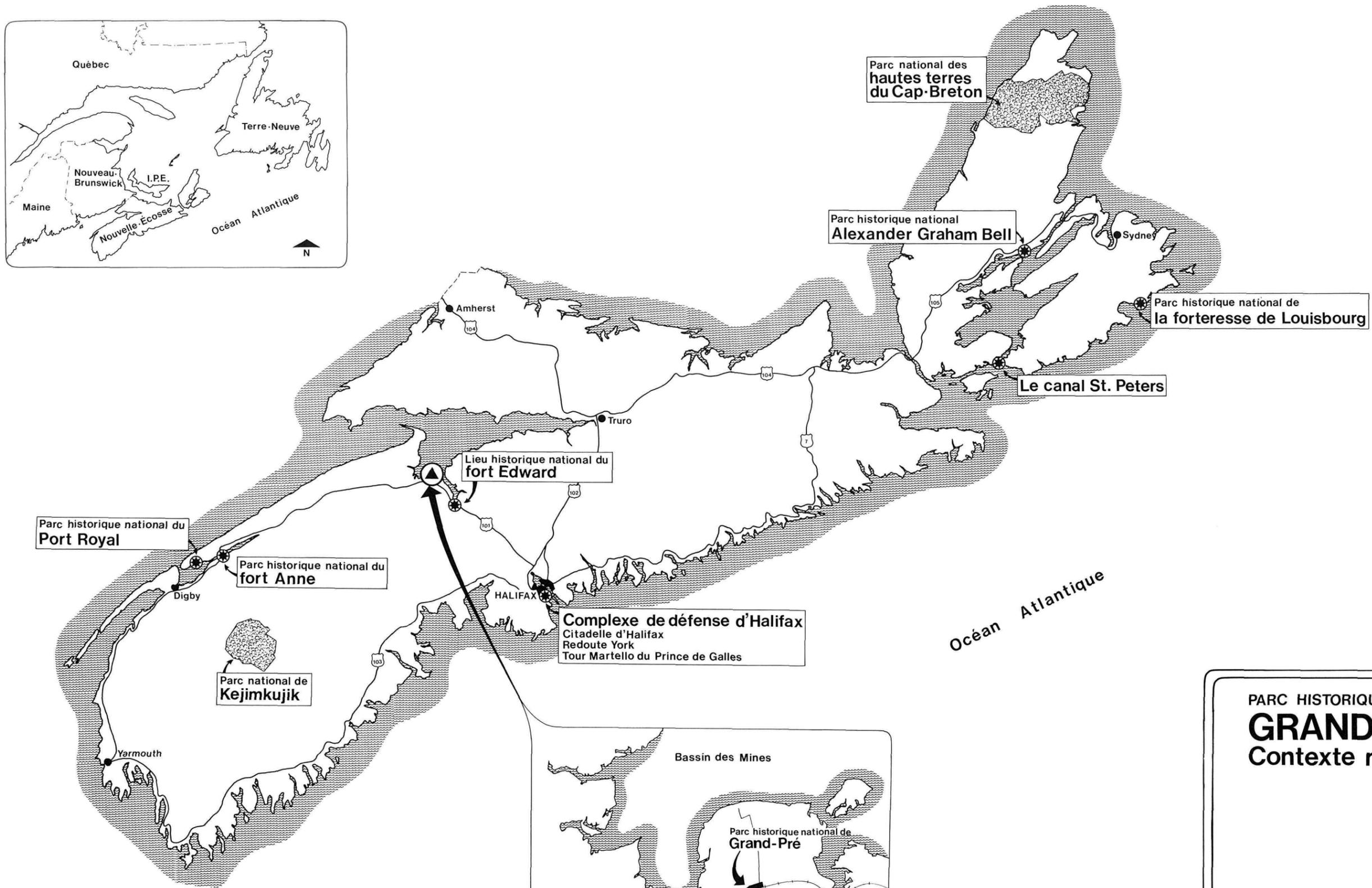
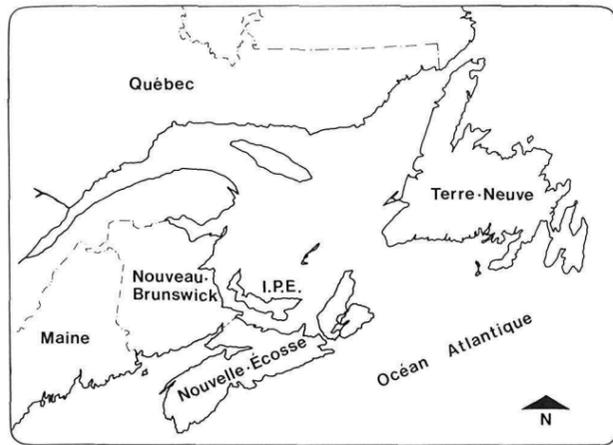
2.3 Ressources actuelles d'interprétation

Les visiteurs du parc historique national de Grand-Pré apprennent à comprendre et à apprécier le patrimoine historique du parc et à en profiter grâce aux diverses ressources d'interprétation utilisés conjointement avec les installations existantes. Une brochure explique le contexte historique et énumère les différentes étapes de la mise en valeur du parc. Le personnel d'interprétation du parc offre également à presque tous les membres de groupes organisés et à 15 à 20 p. 100 des autres visiteurs un tour guidé des installations, ainsi que des renseignements supplémentaires quant à l'interprétation des thèmes principaux. Les guides offrent aussi des services d'accueil, d'orientation et d'information aux visiteurs. Voici maintenant une description plus détaillée des expositions et des installations précédemment citées.

Dans le bâtiment d'administration, près du comptoir d'information, se trouve une grande carte démographique indiquant la distribution de la population francophone dans les Maritimes et l'emplacement des principaux lieux liés à l'histoire de l'Acadie, de même qu'une maquette illustrant l'attaque de De Ramesay contre les troupes de la Nouvelle-Angleterre installées à Grand-Pré en 1747.

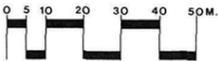
Vers 1909, John Frederic Herbin fit ériger une croix faite de pierres provenant de ce qu'il croyait être les fondations de bâtiments acadiens afin de marquer l'emplacement du cimetière de l'église Saint-Charles. En 1925, après la mort de Herbin, la communauté acadienne apposa deux plaques sur la croix pour commémorer son oeuvre. Des fouilles archéologiques effectuées par Parcs à l'été de 1982 lors de la restauration et de la stabilisation de la croix, ont permis de mettre à jour au moins quatre sépultures, confirmant du même coup la thèse de Herbin et la valeur de la croix comme instrument d'interprétation.

L'intérieur de l'église commémorative a été considérablement modifié au début des années 1960 pour permettre l'installation d'une grande partie de l'exposition fixe qui s'y trouve aujourd'hui. Cette exposition fait appel à des graphiques et à des artefacts pour raconter la colonisation de l'Acadie, la déportation de 1755, l'occupation des fermes acadiennes par les Planters et le rôle de l'*Évangéline* d'Henry Wadsworth Longfellow dans la perpétuation de l'histoire des Acadiens. À la fin des années 1970, une tapisserie représentant la récolte du lin fut ajoutée à l'exposition. Des panneaux d'information sur ce thème furent aussi installés peu après. La statue en marbre de Carrare de Notre-Dame de l'Assomption, patronne des Acadiens, a été commandée et placée dans l'église commémorative en 1923 par la Société Mutuelle L'Assomption et le comité de l'église commémorative; elle se trouve à l'avant d'une petite chapelle, et elle est entourée d'artefacts liés à la culture acadienne.



PARC HISTORIQUE NATIONAL DE
GRAND-PRÉ
 Contexte régional

 Environnement Canada
 Parcs
 Région de l'Atlantique
 Planification



Dans la section ouest du parc se trouvent trois expositions: la forge (acquise en 1968) provenant de la région de la côte française dans le comté de Yarmouth, que l'on croit vieille de plus de 150 ans; des artefacts agricoles acadiens de l'outillage de ferme (original et reproduit) des 18^e et 19^e siècles; et une exposition en plein air sur les techniques de construction de digues employées par les Acadiens.

Analyse des ressources actuelles d'interprétation

A Grand-Pré, le principal problème est l'interprétation thématique qui fait appel aux ressources d'interprétation suivantes:

1. Personnel d'interprétation — le programme d'interprétation en vigueur met l'accent sur les services de guides. Aucun autre moyen d'interprétation n'exploite les ressources et les installations du parc. De plus, les guides jouent un grand rôle dans l'accueil et l'orientation des visiteurs. Ils doivent également compenser l'absence de matériel d'interprétation relativement au premier thème principal du parc, soit l'évolution de la collectivité acadienne dans la région des Mines de 1682 à 1755. Il n'y a pas assez de guides pour interpréter tous les thèmes du parc. Par conséquent, il faudra s'attacher à trouver d'autres moyens d'interprétation dans l'avenir étant donné les restrictions en cours.
2. Jardins d'agrément — les jardins sont très populaires et il faut donc les utiliser pour rendre l'expérience vécue par les visiteurs encore plus agréable. L'atmosphère calme et reposante qui se dégage de ces jardins bien tenus est des plus favorables à l'interprétation.
3. Église commémorative — l'exposition actuellement installée au rez-de-chaussée ne tire pas tout le parti possible des qualités spatiales remarquables de l'église commémorative. Elle divise le plancher de telle sorte qu'elle empêche de ce fait les visiteurs d'admirer le haut plafond voûté et les belles fenêtres cintrées. De plus, elle nuit au caractère commémoratif de l'église et en fait plutôt une salle d'exposition sans âme. L'exposition elle-même comprend surtout des cartes et ne contribue donc pas à la commémoration de l'histoire de l'expulsion. En outre, compte tenu de la directive émise par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et de la révision subséquente des thèmes du parc, il apparaît déplacé d'utiliser l'église commémorative pour l'interprétation de l'histoire des Planters.

À l'origine, la statue de Notre-Dame de l'Assomption se trouvait sur un socle en pierre de taille, dans la nef. Comme cette statue représente la sainte patronne des Acadiens, elle devrait être mise davantage en valeur. De plus, il s'agit d'une oeuvre d'une grande beauté qui pourrait jouer un rôle plus important dans l'interprétation du parc si elle était mieux placée.

Le sous-sol de l'église pourrait sans doute être mieux employé qu'il ne l'est étant donné la situation centrale de l'édifice dans le parc. On pourrait par exemple y offrir des services aux visiteurs et y aménager des bureaux, un besoin qui se fait grandement sentir à l'heure actuelle.

4. Forge — le bâtiment n'a rien à voir avec l'histoire du bassin des Mines ni avec l'époque commémorée. Bien qu'il s'agisse d'une ressource très populaire auprès des visiteurs, il faudrait tenir compte de ce fait au moment d'évaluer son utilité aux fins de l'interprétation dans l'avenir.

2.4 Situation du parc dans la région et planification de l'utilisation des terres

Le parc historique national de Grand-Pré se trouve à 100 kilomètres au nord-ouest de Halifax, sur la route 101, près du village de Wolfville, dans la partie est de la vallée d'Annapolis. Les touristes qui descendent du traversier à Yarmouth (en provenance du Maine) ou à Digby (en provenance du Nouveau-Brunswick) passent par cette route. Le parc est entouré de marécages endigués qui s'étendent jusqu'aux rives du bassin des Mines, dans la baie de Fundy, et il offre des vues panoramiques du cap Blomidon, des escarpements côtiers et de la campagne environnante.

Deux documents firent l'objet d'une étude en vue d'évaluer les projets d'utilisation des terres de la région et leur incidence éventuelle sur le parc. Il s'agit du *Grand-Pré Hortonville Draft Plan* (1973), plus tard incorporé au *County of Kings Municipal Development Plan* (1978).

Analyse de la situation du parc dans la région et de la planification de l'utilisation des terres

La situation stratégique du parc permet d'espérer une augmentation continue du nombre des visiteurs.

La région de Grand-Pré ne devrait pas connaître de développement urbain important dans les prochaines années; si l'on se fie aux plans d'aménagement désignant les zones résidentielles et les zones agricoles, la région devrait continuer d'être vouée à l'agriculture et à l'exploitation forestière sur une échelle réduite; il est peu probable qu'on utilise les marécages à des fins autres qu'agricoles étant donné leur valeur écologique et historique et la nécessité d'une entente fédérale-provinciale préalable.

2.5 Fréquentation

2.5.1 Profil des visiteurs

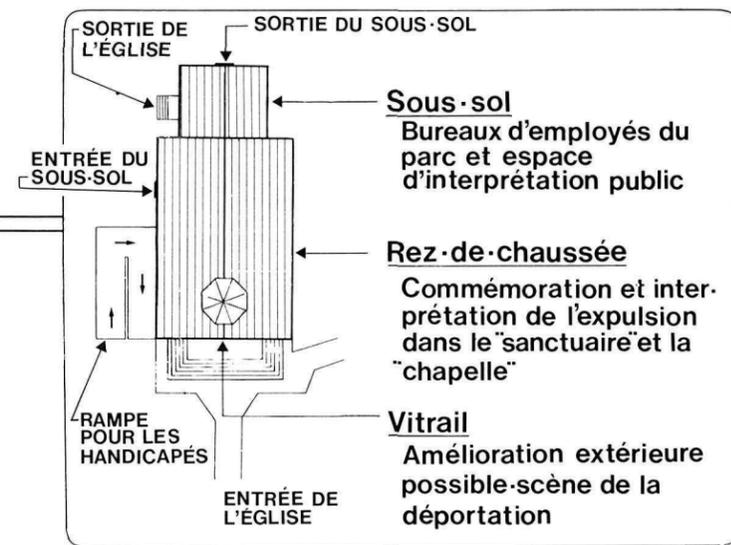
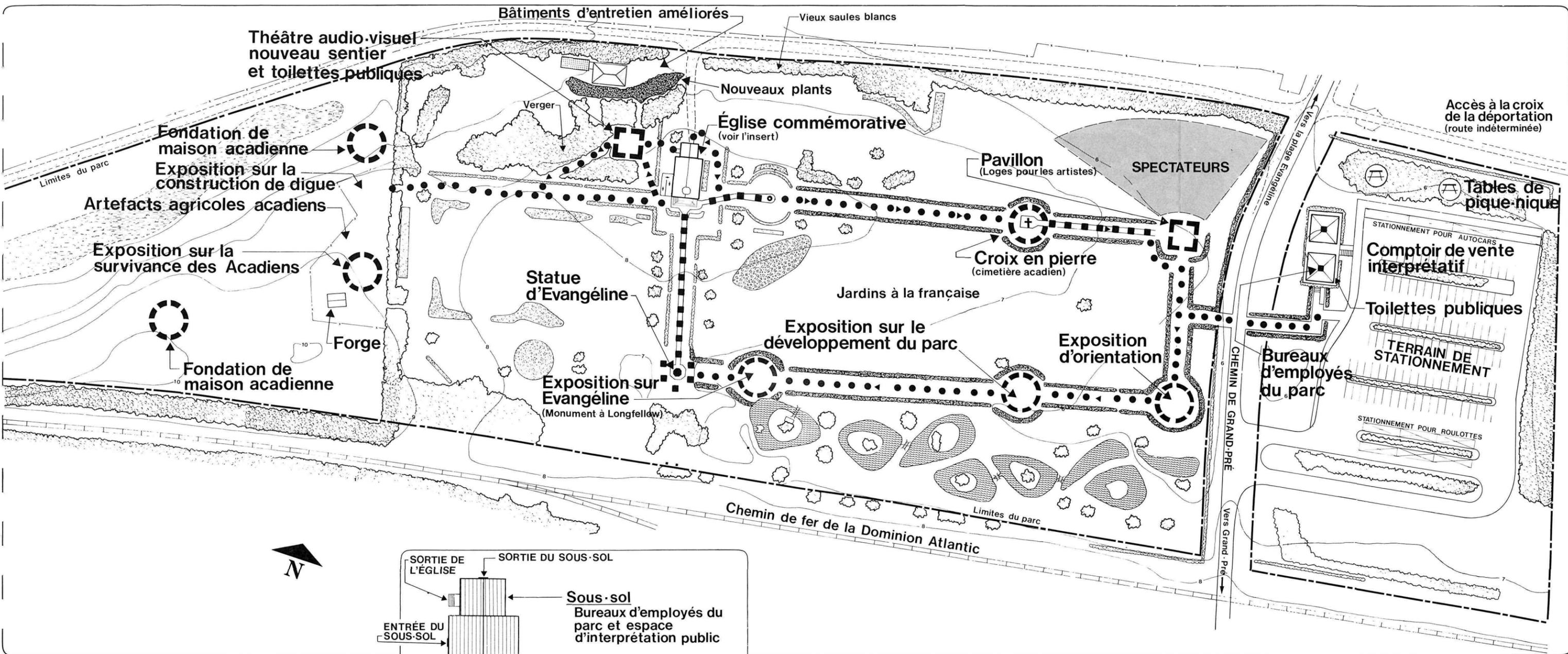
Un sondage auprès des visiteurs des parcs historiques du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse en 1978 a révélé que 37% des visiteurs à Grand-Pré venaient des États-Unis, 29% de la Nouvelle-Écosse, 10% de l'Ontario, 8% des autres provinces de l'Atlantique (surtout du Nouveau-Brunswick) et 16% d'ailleurs.

Environ 75% des personnes interrogées à Grand-Pré avaient prévu leur visite au parc. La plupart avaient appris l'existence du parc à l'école, par la lecture de documents d'information touristique ou lors de conversations.

De plus, 65% des visiteurs venaient à Grand-Pré pour la première fois. Les autres avaient visité le parc cinq fois en moyenne au cours des cinq années précédentes.

Par ailleurs, 28% étaient venus au parc en autocar et de ce nombre, 73% étaient des Américains. À Grand-Pré, un visiteur sur cinq est donc un Américain voyageant par autocar et plus de la moitié des visiteurs américains utilisent ce moyen de transport pour venir au parc.

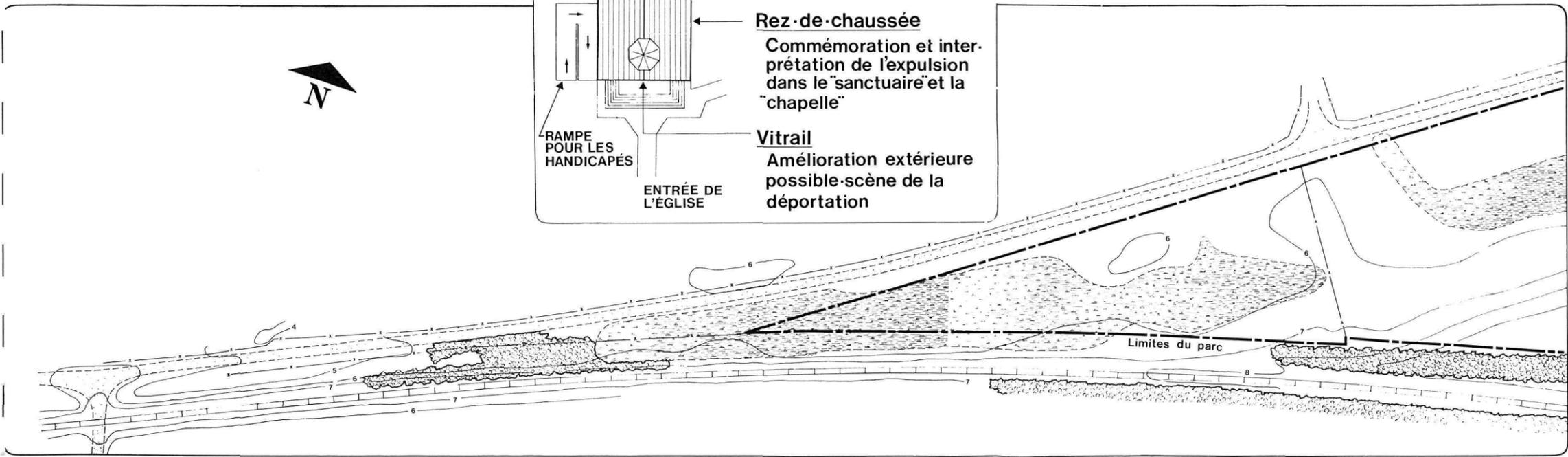
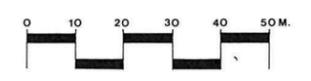
La grande majorité des visiteurs, soit 78%, faisaient un voyage de trois jours ou plus, et 18% étaient en excursion d'un jour. Les autres étaient en congé de fin de semaine ou en voyage de deux jours.



PARC HISTORIQUE NATIONAL DE
GRAND-PRÉ
 Concept d'aménagement

- Exposition sur le site
- Nouvelle structure
- Nouveau sentier
- Sentier actuel amélioré

Environnement Canada
 Parcs Région de l'Atlantique
 Planification



2.5.2 Activités des visiteurs

Le sondage de 1978 révélait aussi que la moitié environ des personnes interrogées avaient passé de 30 à 60 minutes dans le parc, tandis que, 14% d'entre elles y étaient restées moins de 30 minutes et 33% de 60 à 180 minutes. La durée moyenne des visites était donc de 56 minutes, et les réponses obtenues permettaient de conclure ce qui suit quant à l'utilisation du parc:

- 12.6% des visiteurs interrogés avaient fait un tour guidé
- 92.8% avaient visité l'église commémorative
- 94.4% avaient visité les jardins d'agrément
- 61.1% avaient visité la forge
- 72.9% avaient visité le magasin de souvenirs
- 6.4% seulement avaient utilisé les installations de pique-nique près du stationnement.

La plupart des personnes interrogées en 1978 avaient visité les ressources dans l'ordre suivant: l'église commémorative, les jardins d'agrément, la forge puis le magasin de souvenirs. Par ailleurs, un grand nombre avaient visité l'église commémorative d'abord, puis la forge, les jardins d'agrément et enfin le magasin de souvenirs.

2.5.3 Tendances et projections quant à la fréquentation

Une étude menée en 1983 sur les évaluations relatives aux visites et à l'utilisation des installations concluait ce qui suit:

Au cours des dix années écoulées entre 1973 et 1982, le nombre total des visiteurs à Grand-Pré a augmenté de 55% environ, passant de 82,437 à 128,263. Durant la haute saison, la croissance a été de 18% environ seulement depuis 1973 (de 57,039 à 67,460), alors que durant la moyenne saison, le taux de croissance a atteint près de 140% (de 25,398 à 60,803). Si la tendance actuelle devait se confirmer, on prévoit que le nombre total des visiteurs en 1995 sera de 175,000 environ, soit une augmentation de quelque 38% par rapport à 1982. On prévoit également que 1,500 groupes environ visiteront le parc en 1995.

La première et plus importante période de pointe se situait aux alentours de 9 heures et la seconde, moins importante, vers 15 heures. En juillet et en août 1982, le dimanche, on a en effet constaté que c'est entre 9 h et 10 h, puis entre 14 heures et 15 heures qu'on enregistrerait le plus d'arrivées de groupes.

En 1995, on estime qu'on aura besoin de 95 espaces de stationnement aux heures de pointe le dimanche. En 1982, d'après les heures d'arrivée des groupes, 10 espaces de stationnement pour autocars étaient suffisants même aux périodes de pointe.

Analyse

Les projections faites à partir du nombre de visiteurs et du nombre de groupes arrivant simultanément aux heures de pointe constituent des éléments de planification fort utiles. Ces chiffres peuvent servir à mesurer les besoins quant à l'utilisation des installations et à prévoir l'achalandage aux heures de pointe dû à l'arrivée de groupes. On peut donc ainsi déterminer la dimension requise des installations pour certains groupes donnés d'utilisateurs et se rendre compte par exemple que le terrain de stationnement n'aura pas besoin d'être agrandi.

concept d'aménagement



OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉGLISE COMMEMORATIVE EN AOÛT 1930 À L'OCCASION DU
175^{ième} ANNIVERSAIRE DE LA DÉPORTATION
Source: Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, N.B.

3. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

3.1 Processus de planification et participation du public

La première étape de l'élaboration du concept d'aménagement a été la collecte de renseignements sur l'histoire des lieux, l'archéologie, l'interprétation, les activités des visiteurs, les ressources actuelles et les besoins opérationnels. Dans le cadre de ces travaux préliminaires, nous avons également recueilli les observations du public sur les thèmes et les objectifs du parc, le programme d'interprétation en vigueur ainsi que sur les services d'accueil et les installations offertes. L'analyse de tous ces renseignements a amené la révision des thèmes, la reconnaissance des caractéristiques et qualités particulières à Grand-Pré et l'identification d'une série de problèmes de gestion et de préoccupations dans le public.

Le parc de Grand-Pré est unique en raison de son importance historique et de sa valeur à titre d'élément du patrimoine acadien, de la part active qu'il joue dans la vie culturelle locale depuis soixante ans, de sa nature commémorative, manifeste dans l'atmosphère de recueillement qui se dégage des jardins d'agrément et de certains éléments comme la croix de pierres, la statue d'Évangéline, l'église commémorative et la statue de Notre-Dame de l'Assomption, de son environnement paisible, et de son association dans l'esprit du public avec l'histoire fictive d'Évangéline.

Parmi les principales préoccupations du public, citons les suivantes:

- Grand-Pré devrait être un parc commémoratif, conformément à l'entente par laquelle l'église commémorative et le terrain sur lequel elle se trouve ont été transférés/cédés au gouvernement fédéral.
- Il faudrait mettre davantage l'accent sur le mode de vie des Acadiens avant et pendant l'expulsion.
- Le magasin de souvenirs devrait être laissé là où il se trouve, mais on devrait y offrir des produits plus appropriés à la nature du parc.
- Les jardins d'agrément devraient être conservés dans leur état actuel.
- Il faudrait construire une installation d'accueil et d'orientation dont l'architecture se marierait à l'environnement (jardins d'agrément).
- La surface des sentiers existants devrait être améliorée et il devrait y avoir davantage de sentiers dans les jardins.
- Il faudrait utiliser davantage de matériel visuel pour illustrer le mode de vie et l'histoire des Acadiens.
- L'église commémorative ne devrait pas contenir d'expositions sur diverses cultures et divers thèmes; on devrait plutôt y créer une atmosphère propice à honorer la mémoire des Acadiens déportés. Les articles d'exposition et l'information d'accompagnement devraient être installés ailleurs dans le parc, peut-être au sous-sol de l'église.
- Une présentation audio-visuelle sur la vie des Acadiens avant 1755 devrait être prévue dans un bâtiment approprié.

Les autres problèmes identifiés par la direction du parc sont les suivants:

- La nature du matériel d'interprétation lié à l'histoire des Acadiens avant la déportation limite les possibilités d'interprétation efficace de ce thème majeur.
- Aucune installation ne permet d'offrir des services d'orientation aux visiteurs.
- Les articles actuellement exposés dans l'église commémorative empêchent les visiteurs d'apprécier l'atmosphère de recueillement ainsi que les détails architecturaux intéressants à l'intérieur de l'église.
- Le parc est visité par un nombre exceptionnel de groupes voyageant en autocar et ces groupes arrivent souvent tous ensemble aux heures de pointe.

Une proposition de concept a ensuite été élaborée compte tenu de tous ces facteurs et de nombreuses autres suggestions du public. Ce concept visait à fournir aux visiteurs une installation d'accueil et d'orientation, à améliorer la qualité des jardins d'agrément et à en faire de meilleurs outils de commémoration et d'interprétation, à améliorer le caractère commémoratif de l'église et à élaborer un programme dramatique d'interprétation mettant l'accent sur l'aspect humain des thèmes révisés. Pour atteindre ces objectifs, le concept prévoyait ce qui suit:

- la construction d'installations en plein air offrant des services d'orientation;
- l'aménagement d'un réseau important de sentiers pédestres;
- la mise en place de quatre expositions d'interprétation en plein air et d'un théâtre audiovisuel;
- le réaménagement de l'intérieur de l'église commémorative afin d'y créer une atmosphère commémorative et d'y favoriser l'interprétation;
- la mise en oeuvre d'un programme à long terme de recherche archéologique.

En général, le public a appuyé le concept proposé qui lui paraissait respecter le caractère particulier du parc historique national de Grand-Pré et bien traduire les thèmes et objectifs du parc. Beaucoup des suggestions apportées étaient en fait des variantes du concept et des améliorations aux propositions initiales.

Parcs a reçu:

- l'appui du public en ce qui concerne les thèmes révisés;
- des suggestions sur le matériel et les techniques d'interprétation susceptibles de servir à appliquer les diverses propositions contenues dans le concept;
- des solutions de rechange concernant l'aménagement des sentiers pédestres et le contenu et l'ordre des expositions d'interprétation;
- l'appui unanime du public concernant la création d'une atmosphère commémorative propice à l'interprétation de l'histoire de la déportation dans l'église commémorative;
- des suggestions quant à l'utilisation plus efficace et plus répandue du théâtre audiovisuel.

Les observations du public se sont faites plus précises à mesure que le concept d'aménagement prenait forme.

Après avoir soigneusement étudié les nombreuses suggestions du public, Parcs a pu étoffer ses propositions et élaborer un concept d'aménagement destiné à améliorer la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs (voir la section suivante).

3.2 Expérience vécue par les visiteurs

Après avoir laissé leur véhicule au stationnement près de l'entrée le long du chemin de Grand-Pré, les visiteurs du parc historique national de Grand-Pré trouveront dans les bâtiments adjacents un comptoir de vente interprétatif, un petit kiosque d'information en plein air, des toilettes publiques et les bureaux du parc.

Une fois engagés dans le nouveau réseau de sentiers de l'autre côté du chemin de Grand-Pré, les visiteurs pourront commencer leur tour auto-guidé par un arrêt à l'exposition d'orientation où ils auront un aperçu des installations du parc. Les groupes en voyage organisé seront dirigés vers le pavillon qui servira à la fois à l'orientation et aussi de scène à l'occasion de certaines manifestations culturelles. Les visiteurs atteindront ensuite une exposition d'interprétation qui portera sur le rôle de la création du parc dans l'évolution de la prise de conscience des Acadiens au 20^e siècle. Le troisième îlot d'interprétation se trouvera

près de la statue d'Évangéline et portera sur le sous-thème du parc: *Évangéline* et la littérature romantique.

Les visiteurs pourront alors apprécier la perspective de l'entrée initiale, soit la statue d'Évangéline avec, en arrière-plan, l'église commémorative. Les visiteurs admireront ensuite les vitraux au-dessus des portes d'entrée principales de l'église, qui illustreront une scène de la déportation. À l'intérieur, dans le sanctuaire, ils pourront apprécier l'hommage rendu aux victimes de la déportation, dont l'histoire sera racontée dans la petite salle située à l'arrière. Au sous-sol se trouvera une exposition d'interprétation sur le mode de vie des Acadiens dans le bassin des Mines avant l'expulsion, ainsi que sur l'aménagement du parc et le mouvement parallèle de la Renaissance acadienne.

Les visiteurs se dirigeront ensuite vers le théâtre audio-visuel où il sera question de la vie des Acadiens dans le bassin des Mines entre 1682 et 1755.

En suivant le nouveau sentier, les visiteurs atteindront ensuite la section ouest du parc où ils trouveront une exposition sur la construction de digues, des artéfacts agricoles acadiens et les fondations/ruines de deux maisons acadiennes. La forge symbolisera le retour des Acadiens dans les Maritimes après l'expulsion. Les visiteurs pourront aussi se renseigner sur le retour des Acadiens et sur les autres lieux historiques acadiens des Maritimes.



PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE INITIALE, SOIT LA STATUE D'ÉVANGÉLINE AVEC, EN ARRIÈRE-PLAN, L'ÉGLISE COMMÉMORATIVE

De retour devant l'église commémorative, les visiteurs suivront un sentier de pierre repavé menant vers le vieux puits que l'on croit avoir été creusé par les troupes britanniques au moment de l'expulsion. Enfin, ils atteindront la croix en pierre et l'exposition sur le cimetière acadien. Le sentier les mènera ensuite devant le nouveau pavillon, puis jusqu'à l'entrée du parc.

programme d'aménagement



LA CROIX DE HERBIN MARQUANT L'EMPLACEMENT DU VIEUX
CIMETIÈRE ACADIEN ET PLAQUE APPOSÉE PAR LES ACADIENS EN 1925

Source: Archives du Canadien Pacifique, 1940

4. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

4.1 Plans futurs

Les lignes directrices suivantes expliquent en détail comment Parcs entend aménager le parc historique national de Grand-Pré dans l'avenir et les raisons qui ont motivé ces décisions. Elles tiennent compte des thèmes et des objectifs du parc, de la politique de Parcs, des caractéristiques et de la nature particulière du parc, et des observations faites par le public. Sauf pour ce qui touche au réaménagement de l'intérieur de l'église commémorative, aucun fonds de production n'ont été prévu au budget à court terme (5 ans). Les projets proposés seront mis à exécution à mesure que les ressources seront disponibles.

4.1.1 Aire d'entrée

L'aire d'entrée se trouve juste en face des jardins d'agrément, du côté est du chemin de Grand-Pré. À la lumière des estimations qui ont été faites quant au nombre prévu des visiteurs dans l'avenir, Parcs n'envisage pas agrandir le terrain de stationnement ni ajouter des tables de pique-nique à celles qui se trouvent déjà à l'extrémité nord. L'accotement en gravier du côté ouest du chemin de Grand-Pré, à proximité de l'entrée actuelle des jardins d'agrément, sera gazonné, ce qui améliorera l'apparence de l'entrée et empêchera les véhicules de se garer à cet endroit et de soulever des nuages de poussière.

Le magasin de souvenirs demeurera au même endroit. Il s'agira toutefois d'un comptoir de vente interprétatif qui permettra à Parcs de mieux faire comprendre et apprécier les thèmes et les ressources du parc. Les clients seront servis dans les deux langues officielles. Le comptoir de vente interprétatif contribuera à l'interprétation de l'histoire de Grand-Pré aux Canadiens. Les articles vendus, qu'il s'agisse d'objets d'artisanat, de souvenirs, de mementos, de livres, de publications ou d'information générale, seront liés aux thèmes du parc et donc à l'histoire des Acadiens à Grand-Pré.

Les visiteurs pourront obtenir des renseignements au kiosque d'information en plein air au lieu d'avoir à se rendre au bâtiment d'administration du parc qui sera rénové pour le personnel administratif.

Les toilettes publiques ne seront pas modifiées étant donné qu'elles répondent aux besoins actuels et futurs.

Même si on prévoit désormais le tour auto-guidé du parc, les visiteurs pourront faire appel à des guides postés à divers endroits stratégiques. Ainsi, un guide accueillera les visiteurs près des bâtiments à l'entrée pour fins d'information, d'introduction et d'orientation. Cette brève réception maintiendra la longue tradition de service personnel du parc et préparera les visiteurs à l'expérience qui les attend.

4.1.2 Accès et circulation

En plus de poster des guides à l'entrée, Parcs prévoit prendre toutes les mesures raisonnables en vue d'assurer la sécurité des visiteurs au moment où ceux-ci traverseront le chemin de Grand-Pré. Les visiteurs pénétreront dans les jardins d'agrément par une entrée située au sud de l'entrée actuelle, et suivront ensuite les nouveaux sentiers aménagés

pour leur permettre, au cours de leur visite auto-guidée, de circuler dans les jardins d'agrément en toute sécurité et en toute liberté.

Les nouveaux sentiers pédestres comprendront un circuit rectangulaire dans la partie est des jardins d'agrément et assureront au besoin l'accès direct à l'église commémorative. Ils respecteront également les sentiers existants ainsi que la forme rectangulaire des jardins d'agrément et mèneront les visiteurs près du beau coin des étangs et de ses grands saules.

4.1.3 Orientation, manifestations spéciales et spectacles culturels

Les visiteurs auront un aperçu global de l'ensemble des installations à l'exposition d'orientation qui sera placée dans l'autre coin du circuit rectangulaire, en face du pavillon, pour assurer la symétrie.

Les groupes en voyage organisé utiliseront le pavillon situé à l'emplacement de l'entrée actuelle. Sous ce bel abri, un guide fera un exposé sur le parc et sur son histoire. Le pavillon sera aussi à la disposition des Acadiens et des collectivités locales pour diverses manifestations spéciales et spectacles culturels. Avec ses loges, sa plate-forme et sa vaste pelouse, le pavillon constituera un véritable amphithéâtre naturel. Parcs a accepté la recommandation du public visant à agrandir le pavillon pour le doter de loges. Cette amélioration facilitera l'utilisation du pavillon comme scène pour des représentations thématiques, des festivals de musique, des concerts et des spectacles de danse.

4.1.4 Exposition sur le développement du parc

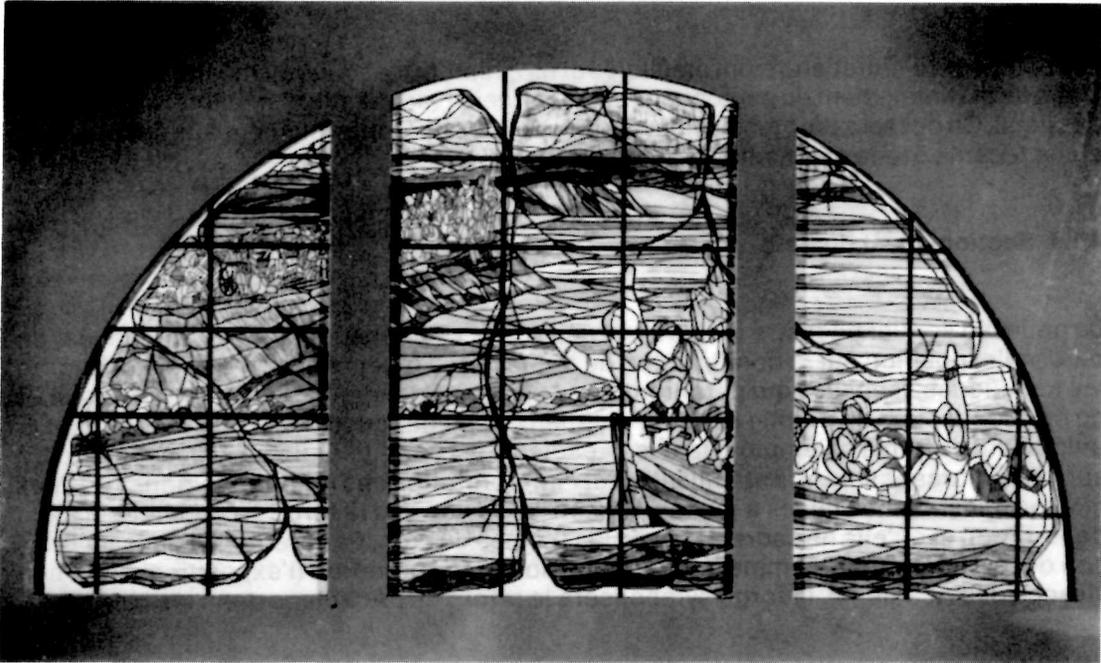
L'exposition sur le développement du parc portera sur le thème mineur du parc, soit la place des origines du parc dans l'évolution de la prise de conscience des Acadiens au 20^e siècle. Elle rappellera l'oeuvre de John Frederic Herbin, de la *Dominion Atlantic Railway* et des Acadiens durant les premières années du parc. Un buste de J.F. Herbin rendra à cet homme l'hommage qui lui est dû.

4.1.5 Exposition sur Évangéline

Le troisième îlot d'interprétation (l'exposition sur Évangéline) sera situé un peu avant la statue d'Évangéline. Il sera consacré au sous-thème du parc: *Évangéline* et la littérature romantique. Il s'attachera au personnage fictif créé par Henry Wadsworth Longfellow, et à la version de la déportation popularisée par le poème. Les visiteurs pourront y voir des extraits de l'oeuvre ainsi que le buste relocalisé de Longfellow. L'accent y sera davantage mis sur l'héroïne que sur l'auteur.

4.1.6 Église commémorative

Le rez-de-chaussée de l'église souvenir servira exclusivement à commémorer l'histoire de la déportation. Il faudra donc enlever tous les objets exposés actuellement afin d'y recréer une atmosphère commémorative, telle que cela était prévu à l'origine. La statue de Notre-Dame de l'Assomption sera remise sur son socle original à l'avant du sanctuaire. Les transformations faites à l'intérieur de l'église revaloriseront celle-ci en tant que monument aux Acadiens déportés. La petite salle où se trouve actuellement la statue de Notre-Dame de l'Assomption servira à raconter l'histoire de l'expulsion. On pourra ainsi respecter les



VITRAIL QUI SERA INSTALLÉ AU-DESSUS DE L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE COMMÉMORATIVE

conditions du contrat de vente conclu en 1956 entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption, en plus de répondre aux attentes du public et de tenir compte des thèmes révisés.

Un vitrail représentant une scène de la déportation sera placé au-dessus de l'entrée de l'église et contribuera à en accroître la valeur commémorative. Ce vitrail devrait faire l'objet d'une entente de coopération dans le cadre des célébrations du centenaire des parcs nationaux en 1985. De plus, la communauté acadienne pourra participer à la réalisation du projet et à son financement.

Le sous-sol de l'église souvenir pourra être utilisé pour l'interprétation du mode de vie des Acadiens dans le bassin des Mines avant la déportation (thème abordé au théâtre audio-visuel), de l'aménagement du parc et de la Renaissance acadienne qui l'a accompagné. La collection d'artéfacts actuellement entreposée à cet endroit continuera à être confiée par fidéicommiss à Parcs et on évaluera sa pertinence par rapport aux thèmes du parc.

4.1.7 Théâtre audio-visuel

Un théâtre audio-visuel sera construit à l'ouest de l'église commémorative, au milieu du verger de pommiers. Grâce à son profil surbaissé, sa présence restera discrète au milieu des jardins d'agrément. On y trouvera une présentation audio-visuelle sur la vie des Acadiens dans le bassin des Mines de 1682 à 1755, l'un des thèmes majeurs du parc. Le théâtre pourra aussi projeter d'autres films sur l'histoire des Acadiens et les thèmes du parc, selon les fonds et le personnel disponibles à Parcs ou offerts grâce à la collaboration d'organismes extérieurs. Le théâtre audio-visuel sera situé à proximité de l'église commémorative et sera doté de toilettes publiques intérieures. Un nouveau sentier reliera le théâtre à l'église commémorative et conduira les visiteurs à la partie ouest du parc en passant par le verger.

4.1.8 Bâtiments d'entretien

Les bâtiments d'entretien seront améliorés et proprement masqués du théâtre audio-visuel. L'aire de stationnement du personnel d'entretien sera enlevée afin d'améliorer l'apparence des lieux. On cessera progressivement d'utiliser la serre, conformément aux conclusions d'une récente étude de faisabilité.

4.1.9 Section ouest du parc

Le nouveau sentier pédestre incitera les visiteurs à se promener dans la partie ouest du parc. À l'exposition sur la construction de digues, les visiteurs apprendront à connaître les techniques spéciales qui permirent aux Acadiens de reprendre des terres à la mer et de développer une économie agricole prospère. Une collection d'artéfacts montrera l'équipement de ferme qu'employaient les Acadiens de l'époque. Outre ces ressources déjà sur place, Parcs assurera la stabilisation et l'interprétation des fondations/ruines de deux maisons acadiennes mises à jour en 1972 et 1973. Bien que la forge soit postérieure à la déportation et qu'elle ne cadre pas avec les thèmes du parc, Parcs entend la laisser dans son décor actuel. Tout comme le quatrième îlot d'interprétation (l'exposition sur la survivance des Acadiens), la forge symbolisera le retour des Acadiens dans les Maritimes.

L'exposition sur la survivance des Acadiens sera située près de la forge, et renseignera les visiteurs sur le retour des Acadiens dans les Maritimes après l'expulsion. On fera ainsi un lien entre le parc historique national de Grand-Pré et le lieu historique national de la survivance des Acadiens à Saint-Joseph de Memramcook au Nouveau-Brunswick. On y indiquera également l'emplacement des autres parcs et lieux des Maritimes qui témoignent de la présence acadienne.

4.1.10 Aménagement paysagiste

L'aménagement paysagiste sera retouché et on cherchera à rehausser encore l'allure classique des jardins d'agrément. Parcs entreprendra également un programme de remplacement des arbres malades ou trop vieux. Parcs déterminera en outre l'âge des vieux saules (*Salix alba*) qui se dressent derrière l'église commémorative et prendra les mesures nécessaires pour assurer leur survivance dans le parc. Ces travaux contribueront à atteindre l'objectif premier du parc qui est d'identifier et d'évaluer les ressources existantes. Enfin, on s'efforcera de résoudre le problème des inondations dans le secteur des étangs et des saules pleureurs, que traversera le nouveau sentier.

4.1.11 Chemin de retour

Le sentier pédestre ramènera les visiteurs vers l'entrée en passant par les jardins d'agrément. Le circuit rectangulaire permettra aussi aux visiteurs qui le voudront de se rendre directement à l'église commémorative à partir de l'entrée. Un sentier en pierre repavé mènera au vieux puits et un nouveau sentier débouchera sur la croix en pierre et sur l'exposition sur le cimetière acadien, lequel sera bien identifié et interprété pour le public. L'exposition sur le cimetière acadien soulignera l'importance de cet endroit pour l'interprétation du thème majeur qui est la période précédant l'expulsion. Le sentier contournera ensuite le nouveau pavillon pour retourner à l'entrée. Les visiteurs pourront aussi emprunter des raccourcis à travers les jardins d'agrément et se promener librement dans le parc pour

retourner à l'aire des services d'accueil. Plusieurs ouvertures seront aménagées à cet effet dans les haies bordant les sentiers.

4.1.12 Programme de recherche archéologique

Parcs fera d'abord un relevé du parc en vue de découvrir des vestiges souterrains comme des bâtiments et autres traces d'occupation humaine. Par la suite, si les ressources et les programmes le permettent, on procédera à l'examen de certaines des trouvailles faites lors du relevé préliminaire, conformément à la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ces travaux, qui permettront de conserver des ressources remontant à la période de l'occupation acadienne, seront importants pour le programme d'interprétation et feront mieux connaître les ressources souterraines du parc et l'histoire des Acadiens avant l'expulsion.

4.1.13 Collection d'artéfacts

À l'heure actuelle, l'article 52 de la Loi sur l'administration financière du gouvernement fédéral empêche Parcs de prêter, donner ou vendre librement les articles excédentaires dont il a la garde et qui appartiennent à la Couronne. Toutefois, des nouveaux règlements permettront bientôt de rendre au secteur privé ou de prêter à des sociétés historiques ou à des musées locaux les artéfacts appartenant à la Couronne qui n'ont aucun lien avec les thèmes du parc mais qui présentent un intérêt local ou régional. Tout ce processus prendrait plusieurs années.

4.1.14 Proposition coopérative possible

En 1924, les Acadiens érigèrent une croix de fer près du lieu de la déportation. Situé à deux kilomètres environ à l'est du parc, près de la voie ferrée, le site de la croix n'appartient pas à Parcs qui essaie cependant d'en garantir l'accès au public. Des travaux d'aménagement et d'entretien à long terme du site seront effectués dans le cadre d'une entente de coopération entre Parcs et les individus et organismes intéressés.

4.2 Évaluation et examen des répercussions

4.2.1 Introduction

Le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement a été lancé par le Cabinet en 1973. Dans le cadre de ce processus, tout projet ayant une incidence sur l'environnement doit être identifié, mesuré et évalué compte tenu de l'importance des répercussions néfastes possibles. Le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement correspond sensiblement au processus de planification. Les répercussions négatives peuvent démontrer la nécessité de la planification et aider à identifier les problèmes que la planification peut régler. Il est impossible cependant de trouver une solution à tous les problèmes éventuels à l'étape de la planification de la gestion; dans certains cas, il faut attendre l'étape de la conception. Quoi qu'il en soit, il faut vérifier l'efficacité des mesures prises et rendre publics les documents pertinents.

4.2.2 Évaluation des répercussions environnementales et archéologiques

L'article 2.1.2 de la politique sur les parcs historiques nationaux stipule que: "Parcs évaluera les répercussions qu'auront sur les richesses préhistoriques, historiques et naturelles, les mesures qu'il se propose de prendre dans les parcs historiques nationaux". L'objectif visé est d'identifier et d'évaluer les répercussions néfastes possibles de ces mesures, de façon à les éviter ou à les atténuer autant que possible.

Information de base

Les installations du parc et les ressources connues ont été soigneusement identifiées et évaluées au cours de l'inventaire et de l'analyse dans le cadre du processus de planification. Ces travaux ont permis de déterminer l'importance historique et/ou le potentiel d'interprétation des divers éléments découverts sur les terrains du parc. On n'a pas fait d'autres fouilles archéologiques en vue de mettre à jour les vestiges souterrains dont on soupçonne la présence dans le parc et aux alentours. Toutefois, lors des fouilles effectuées par Parcs à l'été de 1982 dans le cadre des travaux de restauration et de stabilisation de la croix de pierre, on a découvert les traces de quatre sépultures au moins à cet endroit, ce qui confirme qu'il s'agit bien de l'emplacement du cimetière de l'église Saint-Charles.

Les ressources naturelles et archéologiques du parc ont été évaluées à l'occasion d'une inspection sur place faisant suite aux propositions présentées par le personnel du bureau régional de l'Atlantique de Parcs en vue de l'aménagement du parc.

Répercussions éventuelles sur l'environnement

Au moment de l'élaboration du concept d'aménagement du parc, aucune répercussion néfaste importante sur l'environnement n'a été identifiée. Les propositions contenues dans ce plan de gestion sont des variantes et des améliorations aux propositions initiales, aussi n'est-il pas nécessaire de les évaluer à nouveau pour en vérifier les répercussions éventuelles sur l'environnement.

La construction des îlots d'interprétation et des installations d'orientation en plein air ne devrait pas avoir de répercussions sur les emplacements choisis.

La création d'un réseau important de sentiers pédestres n'aura aucune répercussion sur les jardins d'agrément. Ces sentiers répondront aux normes de Parcs en la matière, et seront dotés d'un pavage dur et uni étant donné qu'ils seront empruntés par des visiteurs de tous les âges et par des personnes en chaise roulante. Le matériau choisi se mariera harmonieusement à la pelouse et n'aura aucune incidence néfaste sur l'esthétique des jardins d'agrément. On plantera également une haie le long des sentiers afin d'embellir les jardins.

La construction du théâtre audio-visuel dans le verger entraînera la disparition d'une demi-douzaine de pommiers environ, mais les visiteurs se dirigeant vers l'église commémorative ne verront pas la nouvelle structure car elle s'élèvera dans une dépression naturelle. Des arbustes seront plantés pour masquer les bâtiments d'entretien.

Solutions de rechange étudiées

On a étudié la possibilité de construire un nouveau centre d'accueil pour fournir aux visiteurs

des services d'accueil et d'orientation et offrir davantage d'espace d'interprétation. Cette solution aurait eu de grandes répercussions sur l'aspect commémoratif, naturel et interprétatif des jardins et a donc été rejetée. On a également étudié diverses possibilités concernant l'emplacement de l'exposition d'orientation, du pavillon et des expositions d'interprétation compte tenu du trafic, des ressources historiques et des jardins commémoratifs.

Évaluation de l'importance des propositions

Les diverses composantes de ce plan de gestion sont conformes à la politique de Parcs. Les installations proposées pour le parc historique national de Grand-Pré ne menacent pas les éventuelles richesses archéologiques qui pourraient s'y trouver et n'auront pas de répercussions néfastes graves sur l'environnement pourvu que certaines mesures d'atténuation soient prises.

Lignes directrices et mesures

- Outre le relevé archéologique initial entrepris en vue de découvrir des ressources souterraines dans le parc, comme des bâtiments ou d'autres traces d'occupation humaine, des fouilles de récupération seront effectuées à différents endroits impliquant une perturbation du sol. Il s'agira en fait de mesures de contrôle destinées à éviter toute répercussion néfaste. On fera donc des fouilles partout où l'on prévoit aménager de nouvelles installations, ainsi que dans la tranchée qui reliera les toilettes du théâtre audio-visuel au réseau d'égout existant, près du chemin de Grand-Pré. On creusera aussi des tranchées pour alimenter le théâtre et les toilettes en eau et en électricité à partir des lignes d'énergie du bâtiment d'entretien et des conduites d'eau actuelles situées derrière l'église commémorative.
- Le réseau de sentiers pédestres sera conçu de façon à se marier harmonieusement aux jardins d'agrément.
- On étudiera en détail les répercussions éventuelles sur l'environnement des installations proposées lorsqu'on en tracera les plans.

4.2.3 Évaluation des répercussions socio-économiques

Les futurs plans d'aménagement du parc historique national de Grand-Pré devraient avoir beaucoup de répercussions socio-économiques positives sur la région, sur les visiteurs et sur les citoyens qui s'intéressent à la conservation du patrimoine acadien.

Les propositions contenues dans ce plan de gestion ont été élaborées en étroite collaboration avec les individus et les organismes intéressés, et elles ont reçu un appui chaleureux du public. L'application du plan renforcera les liens établis entre Parcs et le public.

Les propositions du plan permettront aux visiteurs de mieux comprendre les thèmes du parc et de vivre une expérience plus enrichissante, plus intéressante et plus mémorable. En outre, grâce à son programme à long terme de recherche archéologique, Parcs pourra respecter ses engagements et préserver le patrimoine de parc pour le bénéfice et la jouissance des futurs visiteurs du parc et de tous les Canadiens.

Les projets envisagés n'auront aucune répercussion négative sur les plans d'aménagement du comté de King qui préconisent le statu quo quant à l'utilisation des terres. Grand-Pré continuera donc d'avoir sa place dans l'économie et dans les projets d'utilisation des terres de la région.

La construction des installations prévues dans le plan de gestion aura des répercussions économiques positives à court terme, étant donné que ces travaux feront appel à un grand nombre de métiers et de matériaux. Ce sont là toutefois les seules répercussions prévues, car aucun emploi permanent ne devrait être créé aux fins du fonctionnement de l'entretien une fois le parc réaménagé.

La conversion du magasin de souvenirs en comptoir de vente interprétatif permettra au public de mieux comprendre et apprécier les thèmes du parc et les ressources du patrimoine. De plus, les individus et les groupes intéressés auront la possibilité de contribuer au programme d'interprétation du parc et de fournir certains articles pour la vente. Diverses localités des Maritimes, par l'apport de leurs idées et de leurs talents, devraient tirer profit de ce projet.

Le pavillon sera un lieu d'expression de la culture acadienne contemporaine et on y présentera des pièces de théâtre sur les thèmes du parc, des festivals de musique, des concerts et des spectacles de danse. Les gens de la région profiteront eux aussi de cette installation dans le cadre de manifestations culturelles spéciales liées au programme d'interprétation du parc.

Le retrait de l'exposition sur les Planters et des artéfacts liés à l'histoire de la période qui a suivi l'expulsion du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'église commémorative pourrait avoir des répercussions sociales négatives que le bureau régional de l'Atlantique de Parcs cherche à atténuer en menant une étude en vue de trouver un meilleur endroit où commémorer les Planters et leur contribution à l'histoire.

Par ailleurs, on prévoit que les visiteurs passeront plus de temps dans le parc à l'avenir en raison de la présence d'un plus grand nombre d'installations d'accueil et d'interprétation. Cette popularité plus grande, combinée à la hausse prévue du nombre des visiteurs dans les années à venir, pourrait avoir des répercussions sur d'autres secteurs de l'industrie touristique dans les environs immédiats du parc ou même dans la région. L'entreprise privée devra prendre certaines mesures pour prendre sa part des bénéfices, mais l'avenir semble nettement prometteur.

mise en oeuvre du plan et personnel requis



VUE DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE COMMEMORATIVE EN 1930

Source: Archives publiques de la Nouvelle - Écosse

5. MISE EN OEUVRE DU PLAN ET PERSONNEL REQUIS

5.1 Stratégie de mise en oeuvre

Ce chapitre du plan de gestion énonce les priorités quant à la mise en oeuvre des décisions énumérées aux chapitres précédents. Parcs se servira de ce cadre pour préparer des prévisions de programme et pour planifier des dépenses relativement à l'aménagement de Grand-Pré.

La stratégie de mise en oeuvre prévue découle de deux facteurs. Tout d'abord, les travaux d'aménagement et de construction devront tenir compte du programme de restrictions de l'administration fédérale, et, deuxièmement, étant donné sa popularité le parc de Grand-Pré devra demeurer ouvert tout au long des travaux. Lorsque ce sera possible, les gros travaux de construction se feront durant la morte saison.

Au cours des cinq prochaines années, on cherchera d'abord à rendre au rez-de-chaussée de l'église commémorative une atmosphère commémorative, conformément aux stipulations du contrat de vente conclu en 1956 entre le gouvernement fédéral et la Société Nationale l'Assomption. De plus, le public lors des consultations publiques, a clairement indiqué la nécessité de modifier de toute urgence le caractère "bi-culturel" de l'exposition qui se trouve dans l'église commémorative. Le programme d'interprétation du parc portera exclusivement sur les thèmes approuvés et on remplacera une exposition installée depuis 23 ans tout en maintenant les services existants. Les Planters seront temporairement commémorés au kiosque d'information de l'édifice de l'administration en attendant qu'on trouve un endroit mieux approprié à l'extérieur du parc.

On s'occupera ensuite des expositions du parc, du pavillon, du théâtre audio-visuel, du sous-sol de l'église commémorative et de la rénovation de l'édifice de l'administration. Ces travaux seront exécutés à mesure que la situation économique du pays s'améliorera et que des fonds seront débloqués.

Enfin, on améliorera les bâtiments d'entretien et on mettra en oeuvre un programme à long terme de recherche archéologique.

D'autres projets seront entrepris dans le cadre d'ententes de coopération, comme c'est le cas pour la croix de la déportation et pour le vitrail de l'église commémorative qui devrait être prêt lorsque le réaménagement de l'intérieur de l'église sera terminé.

5.2 Personnel requis

Il ne sera pas nécessaire d'engager du personnel supplémentaire pour appliquer ce plan. Même si on prévoit désormais la visite auto-guidée du parc, des guides seront postés à divers endroits stratégiques. On maintiendra ainsi la longue tradition de service personnel du parc. Il y aura plus de sentiers, plus d'aménagements paysagistes et plus d'installations à entretenir, mais le personnel en place sera en mesure d'absorber la charge de travail additionnelle.

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont participé à l'élaboration de ce plan de gestion. Citons d'abord les membres de l'équipe de planification: Paul Carrier (ancien directeur du parc), Claude DeGrâce (directeur du parc), Jim How (agent d'interprétation du district), Brenda Dunn (historienne de projet), Murray MacPhie (gestionnaire principal de projet, Génie et Architecture).

Parmi les autres personnes qui ont aidé l'équipe de planification et qui lui ont fourni des renseignements importants mentionnons Rob Thompson (chef, Planification des parcs historiques nationaux), David McCreery (chef, Planification de la politique), Mary M. Gillis (coordinatrice, Participation du public), Edward Thomson (chef, Analyse socio-économique), Rob Ferguson (archéologue de projet), Tom Gribbin (architecte paysagiste), Terry Shaw (spécialiste en interprétation), Ray Troke (ancien conseiller en interprétation) et René Belliveau (spécialiste en interprétation de l'histoire acadienne).

John Gasparac a conçu les cartes et les éléments graphiques.



Richard Blache
Planificateur de parc national

RENOIS CHOISIS

Campbell, Anita. "Recherches archéologiques au parc historique national de Grand-Pré, août 1982" Bulletin de recherche n° 204, Parcs Canada, Ottawa, novembre 1983.

Dunn, Brenda. "European Settlement of Minas to 1765. An Overview." *Microfiche Report Series* N° 47, Parks Canada, Ottawa, September 1981 (Historic Resources Research Section, Halifax).

Dunn, Brenda. "From Pasture to Posterity. The Development of Grand-Pré Park." *Microfiche Report Series* N° 47, Parks Canada, Ottawa, January 1982 (Historic Resources Research Section, Halifax).

Municipality of the County of Kings. *Grand-Pré Hortonville Draft Plan*. Department of Planning and Development, Kentville, 1973.

Municipality of the County of Kings. *County of Kings Municipal Development Plan*. Planning Department, Kentville, 1978.

Parcs Canada. Politique de Parcs Canada. Environnement Canada, Ottawa, 1980.

Parcs Canada. *Southwestern Nova Scotia National Historic Parks Visitor Survey, 1978*. Visitor Research Section, Halifax, January 1981.

Parcs Canada. Parc historique national de Grand-Pré. Échange d'information initiale. Bulletin n° 1, Section de planification de la politique, Halifax, mars 1982.

Parcs Canada. *Grand-pré National Historic Park, Estimates of Visits and Facility Usage*. Visitor Research Section, Halifax, January 1983.

Parcs Canada. Projet de planification de la gestion du parc historique national de Grand-Pré. Résumé des premiers commentaires publics. Section de planification de la politique, Halifax, janvier 1984.

Parcs Canada. Les propositions pour l'aménagement futur du parc historique national de Grand-Pré. Bulletin n° 2, Section de planification de la politique, Halifax, janvier 1984.

Parcs Canada. Consultation publique dans la préparation d'un plan de gestion pour le parc historique national de Grand-Pré. Décisions et actions. Résumé des commentaires publics. Bulletin n° 3, Section de planification de la politique, Halifax, mars 1984.

Parcs Canada. *Complete Record of Public Comments on Proposed Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Policy Planning Section, Halifax, May 1984.

Parcs Canada. Concept d'aménagement pour le parc historique national de Grand-Pré. Bulletin n° 4, Section de planification de la politique, Halifax, octobre 1984.

Troke, Raymond. *Interpretive Analysis of Grand-Pré National Historic Park*. Consultant Report prepared for Parks Canada, Interpretation Section, Halifax, March/April 1982.

Troke, Raymond. *Interpretation Concept for Grand-Pré National Historic Park*. Consultant Report prepared for Parks Canada, Interpretation, Section, Halifax, May/June 1982.